



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des examens et concours

DIEC 3.05

## **SESSION 2021**

# **NOTICE A L'ATTENTION DES CANDIDATS INDIVIDUELS**

**INSCRIPTION AUX EXAMENS PROFESSIONNELS**

**CAP**

### **PRE-INSCRIPTIONS**

**DU LUNDI 2 NOVEMBRE AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020**

**UNIQUEMENT PAR INTERNET SUR LE SITE**

**<http://www.ac-aix-marseille.fr>**

**rubrique « EXAMENS ET CONCOURS »**

### **IMPORTANT**

Seuls les candidats déjà inscrits à la session 2020 dans l'académie d'Aix-Marseille peuvent se connecter avec leur numéro de candidat. Les informations déjà saisies à la session 2020 seront alors récupérées.

Pour TOUS les autres candidats, ne rien saisir sur la première page et cliquez sur « SUITE ».

### **INSCRIPTION**

L'inscription à un examen étant un acte personnel, il est recommandé de procéder vous-même à l'inscription, afin d'éviter toute erreur ou omission d'enregistrement. Chaque candidat saisit ses informations individuelles : des écrans informatifs vous guident tout au long du processus.

**Il est obligatoire d'indiquer votre numéro de mobile et votre adresse e-mail valides. Vous recevrez votre confirmation d'inscription par e-mail dès que vous aurez validé votre pré-inscription.**

Toute correspondance avec le rectorat se fera par mail. Vous devez impérativement informer le service des examens et concours de toute modification de téléphone ou de mail.

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

La confirmation vous est envoyée par mail **immédiatement** après avoir validé votre candidature. Ce document, de deux pages, récapitule les informations enregistrées lors de votre inscription et liste les pièces à fournir.

**Lors de la validation de votre candidature, si vous n'avez pas reçu la confirmation d'inscription par e-mail, vous devez le signaler au rectorat, bureau des examens professionnels (DIEC 3.05). Vous trouverez en annexe l'organigramme du bureau.**

Vous devez imprimer ce document, et le lire **attentivement** avant de l'envoyer au rectorat. En cas de modification, **vous devez rectifier le document au stylo rouge uniquement**, ou modifier votre inscription jusqu'à la date du 22 novembre 2020 en vous reconnectant à l'aide de votre numéro d'inscription. (Vous recevrez alors une nouvelle confirmation d'inscription.)

**ATTENTION : Aucune modification ne pourra être prise en compte après le 7 Décembre 2020.**

### **RETOUR DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

**Le document de confirmation d'inscription daté et signé et les pièces à joindre, doivent être retournés à**

**RECTORAT D'AIX-MARSEILLE  
DIEC 3.05 (merci de préciser l'intitulé du diplôme)  
Place Lucien Paye  
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1**

**Pour le LUNDI 7 DECEMBRE 2020 avant minuit, cachet de la poste faisant foi**

**Après cette date, la candidature est annulée si cette confirmation d'inscription signée et accompagnée des pièces justificatives n'est pas parvenue.**

## CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Tous les candidats en situation de handicap souhaitant demander des aménagements d'épreuves ou qui ont déjà un aménagement d'épreuve doivent répondre « OUI » à la rubrique « Handicap » lors de l'inscription.

**Dans le cas d'un aménagement d'épreuve existant, la notification d'aménagement d'épreuves doit être jointe à la confirmation d'inscription.**

**Pour les nouvelles demandes d'aménagement d'épreuves, rendez-vous sur le site internet du rectorat, rubrique « Aménagement d'épreuves aux examens »**

<https://appli.ac-aix-marseille.fr/amex/>

## EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**Les candidats individuels au CAP n'ont pas l'obligation de s'inscrire à l'épreuve d'EPS. Si vous ne souhaitez pas présenter cette épreuve, choisir « DISPENSE » lors de l'inscription sur Internet.**

L'examen terminal de l'éducation physique et sportive s'effectue sur deux activités.

Le choix de l'activité est opéré par le candidat lors de l'inscription à l'examen parmi les trois choix de la liste nationale :

- Danse
- Tennis de table
- Demi-fond

**Aucun changement d'activité ne sera accepté après l'inscription.**

**ATTENTION : Pour les candidats inscrits à cette épreuve, celle-ci revêt un caractère obligatoire. Toute absence injustifiée sera éliminatoire.**

## ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Les services académiques sont déchargés de toute responsabilité dans le cas où vous seriez victime d'un accident lors du passage des épreuves de l'examen.

Il est conseillé de contracter une assurance « responsabilité civile ».

## REFERENTIELS ET REGLEMENTS D'EXAMENS

**Le rectorat ne délivre pas d'informations pédagogiques.** Les candidats doivent consulter impérativement les **référentiels et règlements d'examens** sur le site EDUSCOL du ministère à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/pid23236/diplomes-professionnels.html>

## Les différentes étapes : de l'inscription à la convocation aux épreuves

1



Je me rends sur le site [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr), rubrique « examens et concours ». Je choisis l'examen auquel je souhaite m'inscrire.

2



Je saisis les informations requises, je fournis un numéro de mobile et une adresse e-mail valides. Si je présente un CAP, je n'ai pas l'obligation de m'inscrire à l'épreuve d'EPS, je peux cocher « dispense ». Si je m'inscris, cette épreuve est obligatoire.

3

Si je suis en situation de handicap, je coche « Oui » à la rubrique « Handicap » lors de l'inscription.

4

Dès validation de mon inscription, je reçois ma confirmation d'inscription par e-mail. Si je ne la reçois pas, je contacte le service des examens professionnels du rectorat.

5



J'imprime ma confirmation d'inscription, je la relis, je la corrige en rouge, si nécessaire. Je la date et je la signe. Je la renvoie accompagnée des pièces justificatives,

le 7 DECEMBRE 2020 au plus tard

RECTORAT D'AIX-MARSEILLE

DIEC 3.05

Place Lucien Paye

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

6

À cette étape, mon inscription est enregistrée.  
Les services du rectorat me contacteront en cas de problème

7



Fin avril - début mai 2021, je reçois un texto et un e-mail m'indiquant où télécharger ma convocation.

Pour les candidats inscrits à l'E.P.S. les convocations sont envoyées début mars pour les épreuves de début avril – mi-avril.

Si je ne reçois pas de message, je contacte d'urgence le service des examens.

8

Début avril, je me rends sur le site [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr), rubrique « examens et concours », « Documents pour les candidats » afin de vérifier les consignes et/ou le matériel spécifique éventuel(les).

9



Je passe les épreuves, muni de ma convocation préalablement imprimée, de ma pièce d'identité, et OBLIGATOIREMENT de ma notification d'aménagement d'épreuves.

## Annexe

### Bureau des examens professionnels - 2020-2021

Carole DANO - Cheffe de bureau [carole.dano@ac-aix-marseille.fr](mailto:carole.dano@ac-aix-marseille.fr) 04 42 91 72 87  
 Michel MUNOZ - Adjoint au chef de bureau [michel.munoz@ac-aix-marseille.fr](mailto:michel.munoz@ac-aix-marseille.fr) 04 42 91 72 20

Gestionnaire		Porteuille	Mail	Téléphone
Sandra	ANSELMO	Filière accueil commerce vente prothèse dentaire	<a href="mailto:sandra.anselmo@ac-aix-marseille.fr">sandra.anselmo@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 71 95
Florence	BERCEOT	Domaines généraux	<a href="mailto:florence.berceot@ac-aix-marseille.fr">florence.berceot@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 54
Raphaël	BERROS	Filière sécurité conduite métiers d'arts communication visuelle céramique photographie-cinéma	<a href="mailto:raphael.berros@ac-aix-marseille.fr">raphael.berros@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 59
Sandrine	BORDENGA	Filière bâtiment constructions et finitions produits imprimés et graphiques	<a href="mailto:sandrine.bordenga@ac-aix-marseille.fr">sandrine.bordenga@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 71 96
Françoise	CAUDRELIER	Filière mécanique aéronautique métalserie production	<a href="mailto:francoise.caudrelier@ac-aix-marseille.fr">francoise.caudrelier@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 39
Stephen	GIRAUDI	Filière bois et dérivés optique thermique menuiserie ébénisterie systèmes numériques	<a href="mailto:stephen.giraudi@ac-aix-marseille.fr">stephen.giraudi@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 68
Sassia	HAYOUN	Filière coiffure esthétique ortho-prothèse	<a href="mailto:sassia.hayoun@ac-aix-marseille.fr">sassia.hayoun@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 45
Coralie	LIPMAN	Filière hôtellerie-restauration environnement et services aux collectivités gestion des déchets	<a href="mailto:coralie.lipman@ac-aix-marseille.fr">coralie.lipman@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 47
Sarah	MALLEM	Filière sanitaire et sociale (AEPE) pharmacie	<a href="mailto:sarah.mallem@ac-aix-marseille.fr">sarah.mallem@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 60
Christel	RICARD	Filière électricité chimie métiers de la mode maintenance industrielle	<a href="mailto:christel.ricard@ac-aix-marseille.fr">christel.ricard@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 22
Corinne	ROUX	EPS épreuves obligatoires et facultatives	<a href="mailto:corinne.roux2@ac-aix-marseille.fr">corinne.roux2@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 27
Martine	ROUX	Filière alimentation sanitaire et sociale (sauf AEPE)	<a href="mailto:martine.roux@ac-aix-marseille.fr">martine.roux@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 61
Viviane	ROSATI	Filière services administratifs et financier logistique transport fleuriste	<a href="mailto:viviane.rosati@ac-aix-marseille.fr">viviane.rosati@ac-aix-marseille.fr</a>	04 42 91 72 15